Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Falsifications-a-l-usine-Areva-du-Creusot-le

26 septembre 2016

Falsifications à l'usine Areva du Creusot : le Réseau "Sortir du nucléaire" demande l'arrêt des réacteurs concernés

Le 23 septembre, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a rendu publique une liste de 87 irrégularités affectant certaines pièces issues de l'usine Creusot Forge, où avait été dévoilé en mai dernier un scandale de falsification à grande échelle de dossiers de fabrications de pièces utilisées dans les réacteurs nucléaires. Celles-ci concernent des pièces équipant l'EPR de Flamanville ainsi que 24 réacteurs en fonctionnement [1].

Cette publication est d'ailleurs intervenue juste après la saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs par le Réseau "Sortir du nucléaire" et Greenpeace afin d'obtenir la communication de l'intégralité du rapport d'audit mené sur l'usine Areva du Creusot [2], ainsi qu'à la mise en ligne par notre association d'un courrier de l'ASN daté du 14 septembre listant certaines de ces 87 irrégularités.

Les mots de l'ASN sont sans appel : *« En tout état de cause, indépendamment de leurs conséquences réelles sur la sûreté, ces irrégularités mettent en lumière des pratiques inacceptables »*. Alors que les pièces concernées (générateurs de vapeurs, éléments de cuves, pompes primaires) sont essentielles pour la sureté des réacteurs, Areva a tout simplement triché et dissimulé ses erreurs. Elle refuse d'ailleurs aujourd'hui de rendre public le rapport d'audit réalisé dans cette affaire. Comment dès lors lui accorder la moindre crédibilité ? Le Réseau "Sortir du nucléaire", qui suit l'affaire de près et n'exclut pas d'y donner des suites juridiques, demande la mise à l'arrêt des réacteurs concernés par ces falsifications, ainsi que l'abandon du chantier EPR.

D'autant que **l'usine du Creusot n'est pas la seule concernée par ces irrégularités.** Dans un document datant de juin 2016, non publié dans la presse, Areva concède que l'audit a été élargi aux usines de Jeumont (Nord) et de Chalon-Saint-Marcel. Ces usines fabriquent respectivement des pompes et mécanismes de commandes de réacteurs, et des composants lourds pour les réacteurs en fonctionnement et l'EPR. Faut-il s'attendre à de nouveaux scandales ?

Au regard de ces irrégularités et dissimulations inacceptables, le projet d'EDF de prolonger le fonctionnement de centrales en fin de vie apparaît d'autant plus irresponsable. Aux risques considérables liés au vieillissement des équipements, s'ajoute désormais la fragilité inattendue de ces

nombreuses pièces importantes pour la sûreté !

Laisser ces composants en place sur des réacteurs vieillissants serait inadmissible, tout comme le gaspillage de milliards d'euros et l'exposition de travailleurs à une lourde irradiation pour tenter de les remplacer. La seule décision sage pour EDF et Areva serait de saisir l'occasion pour arrêter définitivement les réacteurs qui ont dépassé leur durée de fonctionnement initialement prévue et d'engager enfin une reconversion vers les énergies renouvelables.

Nucléaire : arrêtons les frais !

Contacts presse :

Laura Hameaux - 06 85 23 05 11

Martial Chateau - 06 45 30 74 66

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 85 23 05 11

Notes

[1] Il s'agit des réacteurs suivants : Blayais 1, 3 et 4 ; Chinon B1 et B3 ; Dampierre 1, 3 et 4 ; Gravelines 2, 3 ; Bugey 2, 3 et 4 ; Fessenheim 1, 2 ; Paluel 1 ; Golfech 2 ; St Laurent B1 et B2 ; Tricastin 2 et 3 ; Cattenom 1 ; Belleville 1 ; Civaux 2.

[2] En effet, l'ASN avait transmis aux associations une copie de ce rapport dont le contenu avait été presque entièrement caviardé à la demande d'Areva !